

Instructions d'installation

Doc. No. Y059625 (FR - Rev. 000)
Août 2008

Remplacement d'un Compresseur Pneumatique *Directives relatives à l'Installation*

Lors du remplacement d'un compresseur pneumatique, il est important d'éliminer tout facteur qui n'est pas directement lié au compresseur et qui peut être à l'origine du remplacement ou qui a été généré par l'ancien compresseur; le compresseur neuf ne peut sinon pas apporter la performance et l'endurance escomptées.

1. Si le compresseur est remplacé du fait d'une performance de gonflage insuffisante ou d'une remontée d'huile excessive, un ou plusieurs facteurs peuvent être à l'origine du problème. Le contrôle doit être réalisé comme suit :
 - Contrôler le système d'admission moteur et compresseur au niveau d'une obstruction ou d'une détérioration éventuelle des conduites d'admission. Vérifier l'état du filtre d'admission (contrôler les relevés de maintenance du véhicule). Réparer ou remplacer si nécessaire.
 - Etablir le taux de service du compresseur. S'il est supérieur à 50% (compresseur en charge sur plus de 50% du temps de marche), contrôler alors le système pneumatique au niveau d'une fuite éventuelle et s'assurer que la pression du système est conforme aux recommandations du constructeur du véhicule. Réparer ou remplacer si nécessaire.
 - Vérifier l'état de l'échappement du dessiccateur. En cas de présence d'huile ou d'huile "émulsionnée" (voir photos), remplacer alors la cartouche du dessiccateur et contrôler la présence d'eau/d'huile dans les réservoirs - purger en cas de besoin.



Echappement normal du dessiccateur



Echappement du dessiccateur avec présence d'huile

2. Si le compresseur est remplacé suite à la formation de calamine dans le compresseur ou dans la conduite de refoulement, ou du fait d'un défaut sur la lame de refoulement/la culasse/le joint (entraînant une performance de gonflage insuffisante), un contrôle doit être réalisé comme suit :
 - Contrôle identique à tous les points du § 1 ci-dessus.
 - Vérifier que la température de l'air/du liquide de refroidissement est conforme aux recommandations du fabricant du moteur/du constructeur du véhicule.
 - Quantité d'antigel du liquide de refroidissement : si la teneur se situe en-deçà des recommandations du fabricant du moteur/du constructeur du véhicule, une érosion intérieure du compresseur peut se produire.
 - Vérifier l'état de la conduite de refoulement : comme ceci est difficile à évaluer, mesurer de façon physique la chute de la pression de la sortie du compresseur au premier réservoir. Si celle-ci est supérieure à 1,5 bar, la conduite de refoulement du compresseur devra être remplacée ainsi que les raccords.

Les présentes informations peuvent être soumises à modification sans notification préalable et peuvent de ce fait différer de la dernière version. Veuillez consulter notre site – www.knorr-bremseCVS.com - pour vérifier la dernière mise à jour ou bien contacter votre représentant local Knorr-Bremse. Le sigle «K» et les marques KNORR et KNORR-BREMSE sont des marques déposées au nom de la société Knorr-Bremse AG. Des modalités et conditions additionnelles sont applicables; veuillez vous référer à notre site web knorr-bremseCVS.com pour l'exclusion de responsabilité dans son intégralité. Remarque : Si des travaux de maintenance sont effectués sur un véhicule sur la base d'informations tirées du présent document, il est de la responsabilité de l'atelier de veiller à ce que le véhicule soit entièrement testé et en parfait état de marche avant qu'il ne soit remis en service. Knorr-Bremse décline toute responsabilité pour tout problème résultant de la non-exécution des tests appropriés et des mesures qui s'imposent. Copyright © Knorr-Bremse AG – tous droits réservés – y compris les droits de propriété industrielle enregistrés. La société Knorr-Bremse AG se réserve tous droits de disposer de toute reproduction et transfert. KNORR-BREMSE Systèmes pour Véhicules Utilitaires France · 70 Chemin de Beauvais · BP 34178 · Glos, F-14104 · Lisieux · France · Tel: +33 2 3132 1200 · Fax: +33 2 3132 1303 · www.knorr-bremse.com · www.knorr-bremseCVS.com

Instructions d'installation

Doc. No. Y059625 (FR - Rev. 000)
Août 2008

3. Si le compresseur est remplacé du fait d'une usure du vilebrequin/de la bielle, un contrôle doit être réalisé comme suit :
 - La pression et la température d'huile doivent être conformes aux recommandations du fabricant du moteur/du constructeur du véhicule.
 - Etat du filtre à huile moteur (contrôler les relevés de maintenance du véhicule).
 - Fréquence de la vidange (contrôler les relevés de maintenance du véhicule). Vidanger si nécessaire avec une huile conforme aux recommandations du fabricant du moteur/du constructeur du véhicule. Remarque : une bonne qualité d'huile moteur est essentielle pour la longévité du compresseur sur des moteurs modernes.
 - Taux de service du compresseur (voir en § 1 plus haut).
4. Si le compresseur est remplacé parce que le pignon d'entraînement "glisse" :
 - Vérifier l'usure du cône intérieur du pignon - utiliser un révélateur bleu pour contrôler le contact entre le vilebrequin et le pignon. Remplacer ce dernier si nécessaire.



Pignon non usé



Pignon usé

- Vérifier que l'écrou du vilebrequin est en bon état qu'il est serré au couple voulu (vous reporter aux instructions du fabricant du moteur).
- Si le pignon d'entraînement est sécurisé par un boulon, vérifier qu'il est en bon état qu'il ne "descend" pas dans le taraudage du vilebrequin - vérifier le couple de serrage (vous reporter aux instructions du fabricant du moteur).

CONSEILS LIES A LA SECURITE

- Toujours porter des lunettes de sécurité pour intervenir lorsqu'il y a de l'air sous pression - ne jamais regarder dans les buses d'air, ne jamais les diriger vers des personnes.
- Ne jamais retirer un dispositif ou un bouchon de tuyau sans que la pression d'air ait été évacuée du système - ne jamais brancher ou débrancher un flexible ou une conduite sous pression car l'air qui s'en échappe peut les faire fouetter.
- Stationner le véhicule sur une surface plane, appliquer le frein de Park et toujours bloquer les roues.
- Lors d'une intervention sous ou autour du véhicule, et particulièrement en intervenant dans le compartiment moteur, le moteur doit être arrêté et la clé de contact retirée. Lorsque les circonstances exigent que le moteur tourne, une EXTREME PRECAUTION doit être observée afin de prévenir tout préjudice corporel généré par des composants en mouvement, en rotation, qui fuient, qui sont chauffés ou chargés électriquement. Nous recommandons de plus de placer un repère sur ou près du volant indiquant clairement qu'une intervention est en cours sur le véhicule.
- Avant de remettre le véhicule en service, s'assurer que tous les composants et systèmes ne présentent aucune fuite et qu'ils sont remis en bon état de fonctionnement.

Exclusion de responsabilité :

Les présentes informations sont destinées à l'usage exclusif de personnes dûment formées dans le secteur des véhicules utilitaires, et ne doivent pas être transmises à des tiers.

Toutes les recommandations concernant les produits et leur entretien ou utilisation se réfèrent à des produits Knorr-Bremse et ne peuvent s'appliquer à des produits d'autres fabricants.

Ces informations ne sauraient prétendre à une quelconque exhaustivité et aucune responsabilité ne sera assumée pour les conséquences susceptibles de découler de leur emploi. Nous déclinons toute responsabilité et ne saurions assumer une quelconque garantie quant à l'exactitude, l'exhaustivité ou l'actualité des données. Ces informations ne peuvent constituer une quelconque garantie ou une quelconque conformité des caractéristiques des produits ou systèmes décrits.

Nous déclinons toute responsabilité sur la base des informations, de leur utilisation, des recommandations ou conseils fournis. En aucun cas nous ne saurions être tenus pour responsables de dommages ou pertes, excepté dans le cas où un caractère intentionnel ou une négligence grave nous est imputable, ou dans le cas où des dispositions légales obligatoires sont applicables.

Cette exclusion de responsabilité est la traduction française du libellé en langue allemande, qui fait exclusivement foi dans tous les rapports juridiques.

Tout litige découlant de l'utilisation de ces informations sera régi par le droit allemand

Les présentes informations peuvent être soumises à modification sans notification préalable et peuvent de ce fait différer de la dernière version. Veuillez consulter notre site - www.knorr-bremseCVS.com - pour vérifier la dernière mise à jour ou bien contacter votre représentant local Knorr-Bremse. Le sigle «K» et les marques KNORR et KNORR-BREMSE sont des marques déposées au nom de la société Knorr-Bremse AG. Des modalités et conditions additionnelles sont applicables; veuillez vous référer à notre site web knorr-bremseCVS.com pour l'exclusion de responsabilité dans son intégralité.

Remarque : Si des travaux de maintenance sont effectués sur un véhicule sur la base d'informations tirées du présent document, il est de la responsabilité de l'atelier de veiller à ce que le véhicule soit entièrement testé et en parfait état de marche avant qu'il ne soit remis en service. Knorr-Bremse décline toute responsabilité pour tout problème résultant de la non-exécution des tests appropriés et des mesures qui s'imposent.

Copyright © Knorr-Bremse AG - tous droits réservés - y compris les droits de propriété industrielle enregistrés. La société Knorr-Bremse AG se réserve tous droits de disposer de toute reproduction et transfert.

KNORR-BREMSE Systèmes pour Véhicules Utilitaires France · 70 Chemin de Beaufils · BP 34178 · Glos, F-14104 · Lisieux · France · Tel: +33 2 3132 1200 · Fax: +33 2 3132 1303 · www.knorr-bremse.com · www.knorr-bremseCVS.com